



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E168225

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI 2007B243

Siret : 494 529 902 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AR 583 586

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AR 583 586

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : O.P.S.

12 IMPASSE DES PRES
57880 GUERTING

Téléphone : 06 13 77 15 28

Portable : 06 13 77 15 28

Site Internet :

E-mail : olauer@enes.fr

Responsabilité légale :

LAUER OLIVIER GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/02/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/04/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/04/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	20/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.